

**Présentation orale pour le plan de protection du
Mont-Royal**

**par
Frédéric Cormier**

24 avril 2008

Introduction

Je fréquente la montagne depuis au moins une quinzaine d'année. Je m'y rends à pied, en vélo, en transport en commun et parfois en auto. J'y pratique la marche, le vélo, la raquette et le patin. Le Mont-Royal me tient extrêmement à cœur, et c'est pourquoi je suis ici. Le plan de protection présenté est bien et a des aspects positifs mais mérite quelques nuances et quelques ajouts. Je me suis surtout penché sur l'aspect naturel de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

Milieux naturel

La protection des milieux naturels est essentielle pour la montagne. Le Mont-Royal est le poumon et le climatiseur de Montréal, et c'est grâce aux milieux naturel de la montagne. C'est pourquoi les milieux naturels doivent être protégés à tout prix. Il faut préserver les surfaces végétales et ne pas se limiter à conserver la biomasse tel que proposé dans le plan de protection. Ceci veut dire l'interdiction de toute construction sur les surfaces végétales de la montagne, surtout au niveau institutionnel, souvent faite pour des raisons qui ne sont pas toujours justifiables selon moi. Je peux citer comme exemple les mausolées du cimetière, l'expansion du stade Percival Molson et de l'hôpital Général pour ne nommer que ceux-ci. L'augmentation des surfaces minérales, malgré la conservation de la biomasse, diminue les effets bénéfique des milieux naturels. Une augmentation de la biomasse serait même souhaitable en diminuant le nombre de surfaces minérales non nécessaires, comme les stationnements, certaines bretelles d'accès ou toute autre surface bétonnée ou asphaltée.

De plus, le Mont-Royal est la seule place il est possible de se trouver dans ce qui ressemble le plus à de la « grande nature » pour plusieurs gens qui n'ont pas l'occasion ou la possibilité d'aller à l'extérieur de Montréal. Il faut préserver cette « grande nature » et ne pas lui gruger de la surface petit peu par petit peu. Le Mont-Royal et ses alentours doivent rester un havre de verdure au milieu de la ville et ne pas se contenter d'être un simple parc comme les autres.

Vélo sur la montagne

De mémoire, le vélo de montagne a toujours été interdit sur le Mont-Royal et il y a toujours eu des cyclistes qui sont allé à l'encontre de ce règlement. Depuis les 5 à 10 dernières années, j'ai vu l'évolution de l'érosion des sols que cela a causé (et continue toujours de causer). Le statu quo, c'est à dire préserver l'interdiction du vélo de montagne n'est pas une possibilité. Dans l'état actuel des choses, c'est l'anarchie qui règne et il est possible d'en voir les conséquences. Plusieurs voudraient voir un accroissement de la répression, mais cela ne ferait qu'aggraver le problème. La solution réside dans l'aménagement de pistes de vélo de montagne qui permettrait de réduire l'érosion en regroupant les cyclistes de montagne sur des pistes aménagées et entretenues. Les aménagements et l'entretien préventif sont ici la solution qui permettrait de protéger le mieux la montagne ainsi que ses usagers. Certes, il y aurait encore des contrevenants, mais le nombre s'en trouverait grandement réduit.

Présence policière

Une présence policière sur la montagne est toujours souhaitable pour assurer la sécurité de visiteurs. Cependant, les chevaux, même s'ils sont apprécié de la population et offrent une certain facilité de déplacement, présentent des inconvénients. Tout d'abord, il y a les horribles pommes de route présentes tout le long du chemin Olmsted. Il n'est pas toléré que propriétaires de chien laissent les excréments de leurs animaux dans les parcs ou sur la voie publique, il semble que ce soit toléré pour ce qui est des excréments de chevaux. De plus, il me semble déjà avoir lu ou entendu que pour chaque passage, un

cheval érode plus le sol qu'un piéton ou un cycliste de montagne. Le vélo pourrait être une bonne alternative comme moyen de déplacement des policiers sur la montagne. L'efficacité du vélo pour se déplacer sur la montagne a été prouvé par tous les cyclistes qui s'y sont aventuré illégalement.

Accès à la montagne

Il y a plusieurs moyen de se rendre à la montagne comme j'ai mentionné dans mon introduction: la marche, le transport en commun, le vélo et la voiture. Malheureusement, ces moyens ne sont pas tous également ou justement favorisés.

L'accès par les moyens de transport actifs, tels le vélo et la marche, est bon mais pourrait être amélioré. Le Mont-Royal est ceinturé d'artères qui peuvent être dangereuses pour les piétons et les cyclistes à cause de l'importante circulation. Des apaisements des la circulation pourraient être envisagés pour réduire la quantité et la vitesse des véhicules automobiles aux abords de la montagne. Plusieurs cyclistes utilisent Camilien-Houde et Remembrance pour l'entraînement avec les dénivelées qu'on y retrouve. une piste cyclable ou des corridors réservés aux vélos pourraient être envisagés pour permettre une pratique plus sécuritaire du vélo sur route.

Il y a plusieurs accès bien aménagés pour les piétons au printemps, l'été et à l'automne, mais ceux-ci deviennent problématiques une fois l'hiver arrivé. Les arrêts d'autobus sont peu accueillants une fois l'hiver arrivé car ils ne sont pas dégagés de façon adéquate et les usagers du transport en commun se retrouvent à être débarqués de l'autobus dans un banc de neige ou carrément dans la rue, surtout pou ceux venant de l'est. Une fois descendu de l'autobus, le visiteur doit souvent traverser des sentiers mal déneigés ou carrément improvisés, en plus des stationnements, pour se rendre à la maison Smith ou au pavillon du lac aux Castors. Des plus, une fois rendu dans le parc, les visiteurs sont confrontés au chemin Olmsted complètement glacé où il est extrêmement difficile de marcher sans crampons. Il faudrait se pencher sur les problèmes d'accès hivernaux car la montagne est autant une destination d'hiver que d'été avec les activités qui y sont offertes et qu'il est possible de pratiquer.

L'accès par le transport en commun est présent, mais limité. La montagne est entourée de stations de métro, mais il n'est pas nécessairement facile d'y accéder à partir de celles-ci, surtout pour quelqu'un qui n'est pas familier avec les circuits d'autobus qui s'y rendent. Une meilleure signalisation signalisation serait avantageuse et peu coûteuse dans ce cas-ci. Le centre de la montagne est desservi par un ligne d'autobus, la 11, mais la fréquence de passage et les heures de service pourraient cependant être améliorées.

L'accès de la montagne par la voiture est très bon, même trop bon. La voiture est la cause de plusieurs maux dans notre société et la montagne n'y échappe pas. Les chemins Remembrance et Camilien-Houde perdent leur vocation de voie panoramique au profit d'une vulgaire artère de transit. Il serait donc bon de bloquer le transit des voitures en gardant la possibilité de traverser pour les vélos, le transport en commun, les véhicules de services ainsi que les véhicules d'urgence.

Les abords de la maison Smith et du pavillon du lac aux Castors, deux superbes bâtiments du parc, ressemblent malheureusement à des centres d'achat de banlieue avec les immenses surfaces de stationnement offertes. Ces stationnements non seulement favorisent l'accès en voiture, mais ont aussi des effets néfastes sur la montagne. Ces grandes surfaces asphaltées, en plus d'augmenter la température ambiante par leur composition qui absorbe la chaleur, rendent le sol imperméable et empêche celui-ci de se drainer normalement, ce qui a des conséquences sur les milieux naturels environnants. Il serait donc bon de réduire de beaucoup l'offre de stationnement pour réduire l'attrait

d'utiliser l'automobile pour se rendre sur la montagne. Bien sur, ces mesures doivent être prise de concert avec un amélioration de l'offre de transport en commun pour donner une alternative viable aux gens qui veulent se rendre sur la montagne.

Il est donc important de garder un accès facile pour tous à la montagne, mais pas à n'importe quel prix.

Conclusion

La protection de la montagne doit rester un enjeu où les citoyens peuvent et doivent s'impliquer, pas seulement les institutions ou autres organismes, d'où l'importance de cette consultation. C'est pourquoi je suis ici en mon nom, même si je fais parti de plusieurs organismes qui ont présentés des mémoires. J'aimerais que les enjeux et les résultats restent accessibles au citoyens qui ne sont pas familiers avec les textes de lois ou les textes de droit. J'espère aussi que les gens qui s'occupent du plan de protection du Mont-Royal sont des gens qui, tout comme moi, fréquentent la montagne parce qu'ils l'aiment.